Compte rendu AMAP Légumes Assemblée constituante

Présents:

16 mangeurs sur 81 foyers ayant souscrit au moins 1 contrat

Excusés:

- Arnaud Cornu, mangeur (multi contrats), gestionnaire liste de diffusion
- Elisabeth Chaussepied, mangeuse (multi contrats), membre cellule de crise
- Yves-Armel Carof, mangeur (multi contrats), référent fruits (pommes, cerises...)
- Claude Archidoit, mangeur (multi contrats), gestionnaire du site

Objectif principal de la réunion : lancer la création officielle de l'association en votant les statuts

Ordre du jour :

- 1. Tour de table
- 2. Présentation des statuts de l'association
- 3. Election des membres du CA
- 4. Désignation des membres potentiels du bureau et fonction
- 5. Coût de la cotisation (ressources) à déterminer
- 6. Objet et orientations de l'association
- 7. Prochaines actions à prévoir

1 - Tour de table

Nom	Rôle actuel	Nom	Rôle actuel
Laurent Clavere	- Mangeur (multi contrats) - Membre du groupe de travail création Amap (rédaction des statuts)	Jean-Yves Guillet	- Mangeur (multi contrats) - Membre du groupe de travail création Amap
Christine Gilbert	 Mangeuse (multi contrats) Référente contrats œufs/poulets (René Peaudeau) et sel (Le Monastérien) 	Didier Moreau	 - Mangeur (multi contrats) - Membre cellule de crise - Référent produits laitiers (Ferme de Rublé)
Jean-Noël Nicolas	- Mangeur (multi contrats) - Référent pain (Bernard Milcent)	Sophie Moreau	- Mangeuse (multi contrats) - Membre cellule de crise et groupe de travail création Amap - Référente légumes (Les rangs d'oignons, Pauline et Guillaume) et agrumes (Alinéa).
Michel Montigné	- Mangeur (multi contrats) - Membre du groupe de travail création Amap	Myriam Leroy	- Mangeuse (multi contrat)
Gilles Pruvost	- Mangeur (multi contrats) - Membre du groupe de travail création Amap	Gwénaëlle Brument	- Mangeuse (multi contrats) - Membre cellule de crise
Ludivine Perrocheau	- Mangeuse (multi contrats)- Nouvelle adhérente	Marie Branchereau	- Mangeuse (multi contrats)
Michelle Payen	- Mangeuse (multi contrats)	Philippe Vincent	- Mangeur (multicontrats)
Romaric Pesqueux	- Mangeur (multi contrats) - Nouvel adhérent	Catherine Mayeur	- Mangeuse (multicontrats) - Nouvelle adhérente

2 - Présentation des statuts de l'association

Lecture en séance des statuts de l'association définissant le fonctionnement, les tâches et les rôles (Voir pièce jointe : Statuts association Loi 1901).

Principaux points à retenir :

L'association se compose de :

- Membres d'honneur : ceux qui ont répondu à un service rendu à l'association. Ils sont dispensés de cotisation. Exemple : les producteurs sont de fait membres d'honneur.
- Membres bienfaiteurs : ceux qui versent une cotisation d'adhésion annuelle, sans passer aucun contrat avec un producteur.
- Membres actifs ou adhérents : ceux qui ont passé au moins un contrat avec un producteur et ont pris l'engagement de verser une cotisation d'adhésion annuelle.

Concernant le conseil d'administration (CA)

L'association est dirigée par un conseil de membres, élus pour 2 ans par l'assemblée générale (rééligibles). Renouvellement chaque année par moitié de ses membres.

Les référents producteurs sont candidats aux élections du CA.

Tout membre adhérent, d'honneur ou bienfaiteur, peut être membre du conseil également.

Vote effectué à l'unanimité (des présents) des statuts de l'association

3 - Elections des membres du CA

Détermination de la liste des candidats aux élections du CA

11 volontaires:

- Arnaud Cornu, gestionnaire liste de diffusion
- Sophie Moreau, référente légumes
- Didier Moreau, référent produits laitiers
- Claude Archidoit, gestionnaire du site
- Michel Montigné,
- Gilles Pruvost, référent potentiel producteur brebis
- Jean-Yves Guillet.
- Jean-Noël Nicolas, référent pain
- Christine Gilbert, référent œufs/poulets et sel
- Gwénaëlle Brument
- Yves-Armel Carof, référent fruits

Vote effectué à l'unanimité (des présents) des 11 candidats du CA.

4 - Désignation des membres potentiels du bureau et fonction à choisir

Après échanges entre les différents membres du CA présents, voici une première proposition de composition du bureau :

Un président : Gwénaëlle Brument Un vice-président : Didier Moreau Un secrétaire : Sophie Moreau Un trésorier : Jean-Yves Guillet

Cette liste peut évoluer en fonction des retours des membres absents.

Le choix des membres du bureau doit être validé rapidement pour que les statuts puissent être déposés en Préfecture et l'association officiellement créée.

La définition précise des rôles de chacun des membres du bureau reste à rédiger dans le règlement intérieur et à valider.

5 - Coût de la cotisation (ressources) à déterminer

Les frais de fonctionnement identifiés pour notre première année seront :

- Frais lié à l'insertion des statuts dans le Journal officiel (timbre fiscal de 35 euros)
- Assurance responsabilité civile
- Eventuels frais bancaires
- Défraiement de frais de liaison avec les différents correspondants/producteurs
- pôt de rencontre/débat, soirée de fin d'année.

Sur cette base, la proposition d'un montant maximum de 5€ par foyer pour la cotisation de la première année a été votée à l'unanimité des présents.

Ce montant reste à confirmer. Un vote définitif par le CA sera effectué quand les frais seront fixés : ceux de l'assurance civile et des frais bancaires, frais lié à l'insertion des statuts dans le Journal officiel.

La trésorerie obtenue avec les cotisations pourra permettre de défrayer les référents de produits lors de leurs visites chez les producteurs, financer l'organisation de manifestations et rencontres.

Les premières cotisations seront demandées début janvier 2012.

Par la suite, tout nouveau contrat ne pourra être effectif que si la cotisation annuelle a été

acquittée. De même, tout nouveau membre adhérent à quelque contrat que ce soit devra payer une adhésion annuelle.

6 - Objet et orientations de l'association

Objet

L'association Amap les GUMES (Groupement Pour un Meilleur Environnement Solidaire) a pour but de permettre à ses membres actifs de passer à leur convenance des contrats avec des producteurs de produits issus de l'agriculture biologique. Elle est membre du mouvement des AMAPs (maintien d'une agriculture paysanne).

Orientations

Plusieurs idées et souhaits ont été évoqués par les mangeurs présents à la première AG.

- Structuration de l'Amap pour permettre une gestion collective et partagée de son fonctionnement : gestion du site, de la relation avec les producteurs, en particulier concernant la gestion des contrats (81 contrats actuellement pour 7 produits proposés, légumes, produits laitiers, pommes, cerises, œufs, poulet, pain, sel),
- Favoriser la réactivité et anticiper les éventuelles difficultés.
- Permettre de proposer d'autres produits / producteurs.
- Améliorer la communication entre mangeurs et producteurs, entre référents et producteurs, voire entre mangeurs.
- Apporter une reconnaissance de l'association auprès des institutions pour faciliter notamment l'accès (gratuit) à une salle de la commune pour organiser les réunions et rencontres.
- Organiser des rencontres, des moments conviviaux (échanges de recettes de cuisine, conférences/débats sur des thématiques liées), créer du lien avec les paysans et du lien social au sein de l'association et dans la vie locale. Motiver les mangeurs à participer à la vie de l'association, à l'organisation de ses événements.

7 - Prochaines actions à prévoir

- 1. Soumettre au vote, par mail, la liste des membres du bureau aux membres du CA (Tâche effectuée par : Sophie).
- 2. **Récupérer les documents sur le site de la Préfecture** pour effectuer le dépôt des statuts (Tâche effectuée par : Gwenn).
- Demander des devis auprès de banques (Crédit coopératif, banques mutualistes) et des assureurs (banques mutualistes, Groupama) pour l'ouverture d'un compte bancaire et souscrire une assurance responsabilité civile ; devis à présenter lors de la prochaine réunion du CA (Tâche effectuée par : Didier, Jean-Yves)
- 4. **Déposer les statuts** en Préfecture (désigner un chargé de mission).
- Rédiger le règlement intérieur de l'association, à proposer lors de la prochaine réunion du CA prévue le mardi 20 décembre (désigner un ou des chargé(s) de mission).
- 6. **Nommer un groupe de travail** pour organiser un événement et marquer le lancement de l'association.

Objectifs de la prochaine réunion du CA

- Retour des statuts de la Préfecture ou récépicé
- Analyse des devis assurances et banques
- Définition précise et distribution des tâches des membres du bureau
- Présentation du projet de règlement intérieur
- Réflexion sur l'organisation de l'événement de lancement

CR AG 1 - AMAP Légumes – 22-11-2011 - Points divers (utilisation de la liste de diffusion)	28 novembre 2011
	5/5